

Questions au Feuilleton

LE TERMINUS DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ

Question n° 2129—M. Howie:

1. Depuis le 1^{er} janvier 1980, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a-t-il effectué des études sur l'emplacement d'un terminus de gaz naturel liquéfié et, le cas échéant, quels endroits ont été recommandés?

2. a) A-t-on envisagé d'implanter ce terminus au Nouveau-Brunswick, b) a-t-on recommandé un endroit qui a été rejeté et, le cas échéant, pourquoi?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Voici la réponse du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources: 1 et 2. Le ministère n'a mené aucune étude au sujet de l'emplacement d'un terminal pour le gaz naturel liquéfié. Le 14 octobre 1980, le ministre de l'EMR a déclaré, devant la Chambre, au sujet du projet pilote de l'Arctique et du terminal de regazéification, que «la décision était du ressort de Petro-Canada et de l'Office national de l'énergie».

LES CANADIENS QUI VIVENT SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ

Question n° 2137—M. McGrath:

1. Parmi les Canadiens célibataires de plus de 65 ans, quels sont le nombre et le pourcentage a) totaux, b) des Canadiennes, c) des Canadiens qui ne reçoivent aucune pension?

2. A quel pourcentage du seuil de la pauvreté établi par Statistique Canada correspondaient les prestations combinées de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti d'un célibataire en 1980?

3. A quel pourcentage du seuil de la pauvreté correspondaient les prestations combinées de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti d'un couple en 1980?

4. En 1980, a) combien de familles canadiennes vivaient sous le seuil de la pauvreté, b) quel pourcentage ce chiffre représentait-il, c) combien de chefs de famille étaient (i) des hommes (ii) des femmes?

5. Parmi toutes les familles canadiennes de 1980 dont le chef était a) une femme, b) un homme, quels nombre et pourcentage d'entre elles vivaient sous le seuil de la pauvreté?

6. Entre 1973 et 1980, le nombre de familles dont le chef était a) une femme, b) un homme et qui vivaient sous le seuil de la pauvreté a-t-il augmenté ou diminué en chiffres absolus?

7. Quel pourcentage des enfants du Canada fait partie de familles qui vivent sous le seuil de la pauvreté?

8. Pour 1980-1981, à combien estime-t-on les contributions financières accordées aux dix provinces et aux territoires en vertu des Accords de financement des programmes établis, à l'exclusion des transferts fiscaux et des paiements de péréquation qui y sont liés, au chapitre a) de l'assurance-hospitalisation, b) des soins médicaux, c) des soins prolongés?

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et Statistique Canada m'informent comme suit: 1. D'après les données de 1976, les estimations de la population qui ne reçoit aucune pension sont:

Célibataires de 65 ans et plus	Estimation de la population	Pourcentage
(a) Hommes et femmes	490,000	74%
(b) Femmes	352,000	75%
(c) Hommes	138,000	72%

2. Le revenu garanti des personnes sans conjoint dans le cadre des programmes de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti représentant 82.19 p. 100 du

seuil de la pauvreté, selon Statistique Canada, pour une ville de taille moyenne (population de 30,000 à 99,999) en 1980.

3. Le revenu combiné garanti aux couples de pensionnés dans le cadre des programmes de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti représentait 102.41 p. 100 du seuil de la pauvreté, selon Statistique Canada, pour une ville de taille moyenne (population de 30,000 à 99,999) en 1980.

4. La collecte de données n'a pas encore été réalisée pour 1980, et nous ne disposons pas encore d'estimations définitives pour 1979.

a) L'on estime que 614,000 familles se trouvaient en-deçà des seuils de faible revenu établis par Statistique Canada en 1978.

b) Ce chiffre représente 10.3 p. 100 de toutes les familles.

c) Des 614,000 familles à faible revenu relevées en 1978, le chef de famille était:

(i) un homme dans 410,000 cas et (ii) une femme dans 204,000 cas.

5. L'on estime qu'en 1978 il y avait:

a) 204,000 familles à faible revenu dont le chef était une femme, ce qui représente 35.9 p. 100 des familles dont le chef était une femme.

b) 410,000 familles à faible revenu dont le chef était un homme, ce qui représente 7.6 p. 100 des familles dont le chef était un homme.

6. Il est impossible de calculer la variation parce que nous ne disposons pas de données pour 1980 et d'estimations définitives pour 1979. Voici les estimations pour 1973 et 1978:

	Estimation de nombre de familles à faible revenu		Total de familles	
	1973	1978	1973	1978
a) Familles dont le chef est une femme	204,000	204,000	453,000	568,000
b) Familles dont le chef est un homme	537,000	410,000	4,820,000	5,374,000

Le nombre de familles à faible revenu a diminué, mais le nombre de celles dont le chef était une femme est demeuré stable, bien qu'il ait diminué en pourcentage du nombre total de familles dont le chef était une femme.

7. L'on estime qu'en 1978, 12.4 p. 100 de tous les enfants âgés de moins de 16 ans vivaient dans des familles à faible revenu.

8. a) Assurance-hospitalisation: \$2,480,300,000.

b) Soins médicaux: \$859,600,000.

c) Soins prolongés: \$640,400,000.

Question n° 2142—M. Friesen:

1. En 1979 et en 1980, y a-t-il eu des incidents de nature à déclencher des enquêtes internes ou autres qui ont donné lieu à la prise de mesures disciplinaires contre des détenus aux établissements de l'Ontario: a) Prison des femmes, b) Joyceville, c) Millhaven, d) Pittsburgh, e) Bath, f) Camp correctionnel de Beaver Creek, g) Centre régional de réception, h) Warkworth, i) Centre psychiatrique régional, j) Collins Bay, k) Frontenac et, le cas échéant et dans chaque cas, (i) quand (ii) quelle était la nature du délit (iii) quelle a été la sanction?

2. Dans quels cas le rapport d'enquête sur ces incidents a-t-il été rendu public?